

* * * *

L'an deux mil dix-sept, le 04 Décembre, le Conseil Municipal de GENISSAC dûment convoqué le 28 novembre 2017 s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gérard HENRY Maire.

Présents : Mme SANGUINE Claire, FAUBET Benoit, CLAVERIN Gilles, SELIMBAYE Yolen, Adjoints, Mmes BULLIDO Valérie, BOBINEAU Catherine, FAUBET Emilie, COLAS Sophie, DUBREUILH Yves, SICHE-CADET Yann,

Absents excusés : M. VIEIRA Pascal pouvoir à M Gérard HENRY, M LE CLAIRE François, Sylvie DAVID, SENAC Armelle, M. DERAÏN Didier, BERTOT Sandra, CHOLET Jean-Charles, BOULET Mickaël.

Secrétaire de séance : Mme FAUBET Emilie

Monsieur le Maire ouvre la séance, constate que le quorum est atteint et demande s'il y a des observations sur le compte rendu du dernier conseil, aucune observation n'étant formulée celui-ci est adopté à l'unanimité.

1 – 2017-108 : Eclairage pour la mise en valeur de la façade de la mairie :

Monsieur le Maire rappelle que lors de sa dernière séance les membres avaient demandé au SDEEG de revoir les propositions, ce qui a été fait et passe la parole à Monsieur SICHE-CADET Yann, Conseiller délégué en charge du dossier qui présente le devis :

- Après étude le Sdeeg maintient son devis pour la mise en valeur de la nouvelle façade soit 7 894,87€HT avec 552,64€ de frais de maîtrise d'œuvre car le montant des fournitures sont issus d'un marché avec le fournisseur bloqué.

Après en avoir délibéré le conseil municipal vote à l'unanimité la proposition et autorise Mr le Maire à signer les devis.

2 - 2017-109 : Eclairage parking de la mairie

Mr SICHE-CADET présente les propositions du Sdeeg révisées :

Deux propositions :

-Devis avec 3 mats aiguille et 2 bornes Coût : 15921,03€ HT avec 1 114,47 de frais de maîtrise d'œuvre, cette proposition couvre toute la zone de stationnement,

-Devis avec 2 mats aiguilles et 2 bornes coût : 13080,76€ HT avec 915,65 de frais de maîtrise d'œuvre, cette proposition est moins élevée mais ne couvre pas la totalité de la zone de stationnement,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition avec 3 mats aiguilles pour un montant HT de 15 921.03€ et autorise Mr le Maire à signer le devis.

3 -2017-110: Eclairage du parking périscolaire

Mr SICHE-CADET rappelle les propositions révisées par le Sdeeg :

- une proposition avec trois mats (Olivio) pour une bonne couverture et maintenir une homogénéité sur le territoire

Coût : 10 199,60HT avec 713,97 € de frais de maîtrise d'œuvre

- Une proposition avec des mats AXEO

Coût : 9 104,60 HT avec 637,32 € de frais de maîtrise d'œuvre

Qui restent toutefois élevées, c'est pourquoi Mr Siche-Cadet présente un nouveau devis d'un montant de 7 379.10€ HT avec 514.54€ de maîtrise d'œuvre, pour du matériel de type Arcos.

Après discussion, le conseil municipal au regard des finances et estimant qu'il n'y a pas lieu d'avoir le même matériel que sur la mairie décide de retenir à l'unanimité le devis de 7 379.10€ HT et autorise Mr le Maire à le signer.

4 –: Emprunt

Point retiré à l'ordre du jour car à ce jour nous n'avons pas le chiffrage des investissements supplémentaires

5- 2017-111 : Décision budgétaire modificative N°5 virement de crédits pour l'année 2017

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il serait souhaitable d'adopter une décision modificative concernant la section d'investissement et de fonctionnement, afin d'ajuster les prévisions budgétaires de l'exercice 2017.

Le Maire fait donc à ses collègues les propositions transcrites dans le tableau suivant :

| Désignation | Débets | Crédits |
|-----------------------|------------------|------------------|
| INVESTISSEMENT | | |
| D 2313 | -70 000,00 € | |
| D 2315 | | 70 000,00€ |
| Total | -70 000,00 | 70 000,00 |
| FONCTIONNEMENT | | |
| D 6338 | -5000,00€ | |
| D 64168 | | 5000,00 |
| D 6411 | -16 000,00€ | |
| D 6413 | | 8000,00 |
| D 64162 | | 8000,00 |
| D 6535 | -6000,00 | |
| D 6453 | | 4000,00 |
| D 6455 | | 2000,00 |
| D 611 | -16 000,00 | |
| D 6574 | | 16 000,00 |
| D 65548 | -10 000,00 | |
| D 7339211 | | 10 000 ,00 |
| TOTAL | 53 000,00 | 53 000,00 |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces propositions de décision modificative N°5.

6-2017-112 : Décisions modificative n°1 du Budget TRANSPORT SCOLAIRE

| Désignation | Débets | Crédits |
|-----------------------|-------------------|-------------------|
| FONCTIONNEMENT | | |
| D 61551 | -6500,00 € | |
| D 6066 | -1910,00 € | |
| D 6161 | -870,00€ | |
| D 6248 | | 9280.00 € |
| TOTAL | -9 280,00€ | 9 280,00 € |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces propositions de décision modificative N°1.

7 – 2017-113: Retrait de la commune de Camiac et St Denis du périmètre de la Cali

Conformément aux articles L5211-19 et L5211-25-1 du CGCT, le conseil communautaire dans sa séance du 25 septembre a voté le retrait de la commune de Camiac et St Denis en raison de son appartenance à l'aire d'influence de la CDC du Créonnais,

Faisant suite à cette décision les conseils municipaux des communes membres doivent donc se prononcer sur le retrait de cette commune et d'approuver son rattachement à la CDC du Créonnais.

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte à l'unanimité que la Commune de Camiac et St Denis se retire du périmètre de la Cali pour rejoindre celui du Créonnais.

8 – 2017-114 : Demande d'adhésion au SMER E2M – Compétence GEMAPI

Monsieur le Maire expose aux membres qu'à compter du 1er janvier 2018 la Cali sera compétente pour la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI). Dans le cadre de cette future compétence la Cali envisage de la transférer au SMER E2M (Syndicat Mixte Eaux et Rivières de l'Entre deux Mers), notre commune étant concernée par un des six bassins versant, la Cali nous demande d'adhérer au syndicat, cette adhésion est gratuite pour l'année 2017.

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte à l'unanimité de demander son adhésion au syndicat mixte eaux et rivières de l'entre deux mers.

9-2017-115: Renouvellement contrat CAE aux écoles

Monsieur le Maire expose qu'un contrat Cae prendra fin le 07 janvier prochain, considérant le besoin Mr le Maire propose de le renouveler pour une période de 6 mois, pour une durée hebdomadaire de 25 h au smic en vigueur.

10- 2017-116 : Lancement de la modification du PLU

Mr le Maire rappelle à l'assemblée que lors de sa dernière séance conseil municipal a accepté la modification du PLU par le cabinet Verdi afin d'autoriser des extensions et des annexes en zones en A et N qui ne sont pas permises par le règlement actuel,

Aujourd'hui nous devons voter son lancement et saisir la CALI qui a la compétence PLU depuis le 1er janvier 2017.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal charge à l'unanimité la Cali de lancer la modification du PLU de la commune.

11- 2017-117 : Subvention exceptionnelle APE

Comme chaque année l'association des parents d'élèves sollicite la commune pour l'octroi d'une subvention pour le spectacle de Noël, cette année il demande une aide financière de 275,00€.

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte à l'unanimité de verser une subvention de 275€ et dit que les crédits sont ouverts au 6574.

12-2017 : Mise en place d'une haie naturelle sur la zone maraîchage

Pour permettre la mise en place de corridor écologique, il est nécessaire de planter une haie bocagère, Mr le Maire fait part à l'assemblée du devis pour la fourniture des végétaux pour un coût HT de 4439,10 soit 5346,92 TTC.

Mr Siche-Cadet demande le détail et l'implantation des végétaux, se pose aussi la question de la garantie des végétaux si les professionnels ne procèdent pas à leur plantation.

Après discussion les membres du conseil n'ayant pas assez de détail sur cette opération, décide à l'unanimité de différer le vote, estimant que cela demande réflexion.

13-2017-118 : Horaire d'ouverture du secrétariat de Mairie

Pour une meilleure organisation des services, permettre aux agents administratifs de travailler au calme, et devant une fréquentation du public moindre, Mr le Maire propose de revoir les horaires d'ouverture comme suit :

| | |
|-----------------|-----------------|
| <u>Lundi</u> : | <u>Mardi</u> |
| 9h00-12h15 | 14h00 – 18h00 |
| 14h00 – 17h00 | |
| <u>Mercredi</u> | <u>Vendredi</u> |
| 9h00-12h15 | 9h00-12h15 |
| 14h00 – 17h00 | 13h00-15h30 |

Après en avoir délibéré le conseil municipal valide à l'unanimité les horaires ci-dessus.

Questions diverses

Point sur les dossiers

- Services techniques : Mr Faubet informe le conseil que l'aménagement de l'atelier est terminé, il faut maintenant voir pour l'éclairage de l'entrepôt.
- Bus : Mr le Maire demande à l'assemblée de réfléchir au devenir du bus, vente ou non, à voir lors d'un prochain conseil municipal.
- Bibliothèque : familles rurales demande si elle pourrait bénéficier des anciens bureaux de la mairie, lors du déménagement.
- Travaux parking périscolaire : début des réunions de chantiers mardi 12 décembre.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h45